

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

Volume 2,
Numéro 4
Février 2008

Dans ce numéro

Faire parler les chiffres

État des lieux sur le financement du réseau collégial

Les sommes allouées aux dépenses de fonc-



tionnement des cégeps sont passées de 909 millions de dollars en 1990-1991 à 1,284 milliard en 2005-2006. Pourquoi alors parler de sous-financement ?
Page 3

Regard d'Amqui sur la relève enseignante

Entrevue avec Dominic Fortin



Le lancement du documentaire intitulé *Au-delà des apparences, Regards sur la vie syndicale* vient en quelque sorte boucler la boucle du travail initié par Dominic Fortin.
Page 4

Campus Ubisoft : quel intérêt pour Matane ?

L'annonce de la création du Campus Ubisoft, le 11 février 2005, avait provoqué stupeur et inquiétude,



tant dans l'industrie du jeu vidéo que dans le milieu de l'éducation.
Page 6



Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (CSQ)

La profession enseignante, un enjeu dorénavant politique

Au cours de la dernière ronde de négociations à l'automne 2005, la quasi-totalité de nos demandes sur la tâche, l'emploi et le financement du réseau collégial furent balayées du revers de la main par la partie patronale. Afin de conserver un espace de négociation et de profiter entre autres des transferts fédéraux en enseignement supérieur, nous convenions avec la partie patronale de créer un comité paritaire dans le but d'analyser la pratique actuelle de la profession enseignante au



Mario Beauchemin
Président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

La participation de la FEC, de la FAC et de la FNEEQ aux travaux de ce comité visait essentiellement à démontrer que la tâche des enseignantes et des enseignants s'est considérablement alourdie depuis les quinze dernières années. Nous croyons que le portrait de la profession enseignante au collégial et les résultats de l'exercice de validation de ce portrait sont sans équivoque. Le travail enseignant au collégial est devenu complexe et lourd. Comme le financement des enseignantes et des enseignants a diminué, il devient de plus en plus difficile, voire impossible, d'accomplir adéquatement notre travail. De nombreux enseignantes et enseignants croulent sous les corrections, d'autres sont aux prises avec un nombre de préparations différentes qui n'a rien à voir avec ce qui existait avant les réformes des années 1990, et toutes et tous doivent assumer une part plus ou moins grande de la gestion des programmes.

En région, les enseignantes et les enseignants luttent pour la survie de leurs programmes, quand ce n'est pas carrément pour la survie de leurs collègues. Les enseignantes et les enseignants des grands centres urbains, qui composent chaque jour avec des classes toujours plus nombreuses, doivent également consacrer une partie croissante de leur tâche à la promotion de leur collègue afin de faire face à la concurrence exacerbée que se livrent entre eux les établissements collégiaux.

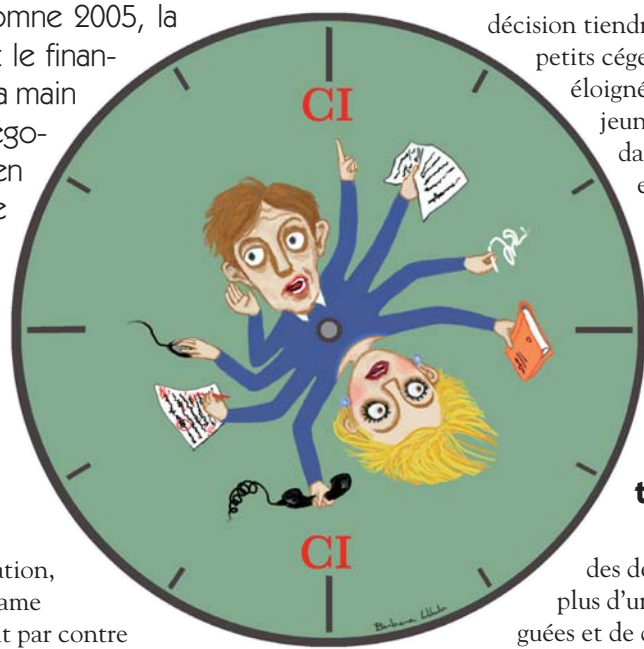
Des rencontres politiques nécessaires

D'un commun accord, les présidents des trois fédérations syndicales ont décidé de ne pas attendre la fin des travaux du comité paritaire pour faire de la question de la profession enseignante un enjeu politique. Nous avons donc rencontré, au cours de l'automne dernier, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), madame Michelle Courchesne, le directeur des relations de travail au MELS, monsieur Jean Beauchesne et le président du comité patronal de négociation des collègues (CPNC), monsieur Laval Dubé.

Ces rencontres furent instructives et décevantes. Nous avons appris qu'aucune décision n'avait encore été

prise quant à la part des transferts fédéraux qui pourrait être consacrée aux collègues. Rappelons qu'à l'instar de la Coalition-cégeps, nous demandons 40 % de ces sommes.

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, était par contre beaucoup moins catégorique le 30 novembre dernier. Elle s'est dite préoccupée par les travaux menés sur la profession enseignante par le comité paritaire. Elle s'est aussi montrée sensible à nos demandes. Toutefois, elle doute que nous puissions rouvrir les conventions collectives même si la pérennité du réseau est impossible sans l'engagement constant des enseignantes et des enseignants qui y œuvrent, selon elle. Il y a une fenêtre ouverte sur les transferts fédéraux, nous a-t-elle dit, et sa



La pieuvre CI

décision tiendra surtout compte des petits cégeps et des collègues éloignés afin de garder les jeunes en région. Mais, dans un même souffle, elle nous indiquait que la solution ne passait pas par l'engagement de nouvelles enseignantes et de nouveaux enseignants !

Un autre rendez-vous politique cet hiver

Devant l'indécision des décideurs à Québec, plus d'une centaine de déléguées et de délégués des trois fédérations syndicales ont décidé de se réunir à Montréal au début du mois de février afin d'adopter d'une part, un manifeste politique sur la profession enseignante et, d'autre part, un plan d'action dont l'objectif est la diffusion de notre message. Si le Québec tient à une éducation supérieure de qualité et accessible partout sur le territoire, il faut revaloriser notre profession et investir de toute urgence dans la tâche enseignante avant les prochaines négociations.

Illustrations : Barbara Ulke

Vie professionnelle

Les multiples visages de la charge de travail

Au cours de l'automne, l'ensemble des syndicats de notre Fédération ont été consultés. Vous avez indiqué que le portrait présenté est bien le reflet de la réalité de votre quotidien. Vos commentaires permettent d'enrichir les multiples aspects et facteurs qui interviennent dans l'exercice de la profession et de bonifier les données concernant la diversité des intérêts ou des besoins.



Dine Dufour
Représentante de la FEC au Comité de la Tâche

Je commencerai par vous féliciter toutes et tous pour votre participation. Un gros bravo aussi aux exécutifs des syndicats qui ont déployé beaucoup d'énergie afin d'offrir de multiples occasions de vous exprimer : tournées départementales, ateliers thématiques, 5 à 7, assemblées départementales, assemblées générales ou mémoire individuel. Nous disposons, pour cette validation, de témoignages provenant de toutes les formations. Sans tous les détailler, voici quelques exemples d'éléments qui ressortent de vos rapports.

Chez la population étudiante, vous notez un changement majeur dans leur comportement et précisez que leur rapport aux études s'est grandement modifié ; celles-ci et ceux-ci se considérant davantage comme des usagers de l'éducation. Toutes les activités de l'enseignement proprement dit sont affectées par des difficultés découlant d'un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants présentant des handicaps psychologiques, psychiatriques ou physiques, d'un manque d'autonomie, de motivation et d'une préparation inadéquate aux études supérieures ; la gestion de classe devient de plus en plus envahissante. Dans certains collèges, on craint beaucoup l'arrivée des étudiantes et étudiants de la Réforme du primaire-secondaire.

Le renouvellement massif du personnel enseignant s'exerce dans des contextes variables et souvent difficiles : manque de ressources pour assurer le transfert d'expertise et d'intégration professionnelle ; difficulté de recruter des enseignantes et des enseignants ou de conserver les candidates et les candidats, notamment dans certaines disciplines techniques spécialisées ou en région. L'instabilité des équipes rend difficile et essouffant l'exécution de nombreuses activités collectives.

Le sous-financement du secteur public complique et entrave la pratique enseignante. Que l'on pense au manque de ressources techniques pour les ateliers et laboratoires, pour les divers services liés à l'informatique, au manque de ressources professionnelles directes aux élèves et aux enseignantes et enseignants, aux pénuries de personnel dans les établissements de stage, notamment dans le milieu hospitalier. Dans les collèges en région, le mode de financement fait en sorte qu'une baisse démographique constante entraîne une baisse importante des ressources tant financières, qu'humaines et matérielles.

La compétition entre les établissements devient féroce et fait en sorte que les établissements se positionnent en mode de croissance permanente. Un programme, désormais, doit être modifié sur une base récurrente soit pour assurer sa survie, soit dans le seul but de permettre aux recruteurs du collège de mentionner le fait que celui-ci a été renouvelé ou mis à

> suite à la page 3



Chantal Proulx
Enseignante de biologie au Collège Bois-de-Boulogne et secrétaire au Bureau exécutif de la FEC-CSQ

1919 à Winnipeg

La première grande grève générale en Amérique du Nord

Après la Première Guerre mondiale, la démobilisation des soldats, la diminution de la demande des produits chimiques et de l'acier, l'inflation et l'augmentation du chômage provoquent la grogne populaire. Les dirigeants syndicaux s'unissent afin de fonder le *One Big Union* (OBU). Au printemps 1919, les ouvriers des secteurs de la construction et de la métallurgie de la ville de Winnipeg entrent en négociation. Ils réclament des augmentations salariales et la reconnaissance de leur syndicat. Les patrons refusent alors de négocier. Le 1^{er} mai, les ouvriers de la construction entrent en grève, suivis, le lendemain, des métallurgistes. Ils demandent au *Conseil des métiers et du travail de Winnipeg* (CMTW), organisme qui chapeaute tous les syndicats locaux, de les soutenir. Les syndicats membres votent à 95 % pour déclencher une grève de solidarité, mais plus important encore, 20 000 autres travailleurs non syndiqués se mettent eux aussi en grève. En tout, 30 000 travailleurs des secteurs des banques, services postaux, services de livraison, journaux, téléphone, aqueduc, services de police et d'incendie commencent une grève générale le 15 mai 1919.

Le 17 juin, les dirigeants syndicaux sont arrêtés et emprisonnés. Le 21 juin, les grévistes se réunissent au centre-ville de Winnipeg pour protester contre l'arrestation de leurs chefs. Ils renversent un tramway et y mettent le feu. La Police à cheval du Nord-Ouest charge alors la foule pour la disperser ; la police spéciale la



Grève générale de Winnipeg en 1919, Archives provinciales du Manitoba

prend alors en souricière. Cet affrontement, plus connu sous le nom de *Bloody Saturday*, coûte la vie à 2 personnes et en blesse 30 autres.

Le 26 juin, après 6 semaines, la grève est officiellement suspendue. Des milliers de grévistes perdent leur emploi. Certains pourront le garder à condition de s'engager par écrit à ne pas se syndiquer. Ils n'auront cependant pas obtenu d'augmentation salariale. Des dispositions législatives obligeront toutefois les employeurs à reconnaître le droit des travailleurs de se syndiquer.

En 1920, 11 candidats représentant les travailleurs sont élus à l'assemblée législative du Manitoba, 4 étaient des dirigeants de la grève. En 1921, James Woodsworth, un des participants à la grève, devient le premier député travailliste à la Chambre des communes grâce au slogan « Les besoins de la personne avant les droits de propriété ». Par la suite, il fondera la *Fédération du commonwealth coopératif* (*Co-operative Commonwealth Federation*) qui deviendra le Nouveau parti démocratique.

État des lieux sur le financement du réseau collégial

Faire parler les chiffres

Près de 5 milliards de dollars de plus demandés en transferts fédéraux, coupures de 265 millions, manque de 305 millions, réinvestissement de 80 millions sur 3 ans plus 810 millions sur 5 ans pour les infrastructures, etc. La valse des millions fait souvent tourner la tête, tellement qu'on se détourne souvent des chiffres et de leur signification. Dans un contexte politique marqué par le débat sur les frais de scolarité et plus largement sur le financement de l'éducation, tentons de faire parler quelques chiffres.



Pierre Avignon
Conseiller syndical, communications et vie professionnelle, FEC

Mais combien coûte le réseau des cégeps ?

Depuis les quinze dernières années, les sommes allouées aux dépenses de fonctionnement des cégeps n'ont pas cessé d'augmenter. Elles sont passées de 909 millions de dollars en 1990-1991 à 1,284 milliard en 2005-2006. Pourquoi alors parler de sous-financement ? Parce que les sommes injectées n'ont pas permis de combler le manque à gagner causé par l'inflation et les nouveaux besoins, technologiques notamment. On ne parlera pas ici des gels salariaux ! Les coûts permettant de couvrir l'évolution des dépenses des cégeps, les coûts de système, n'ont donc pas été couverts. Pour preuve, en dollars constants, ce qui inclut l'inflation, les cégeps dépensaient plus par étudiant en 1990-1991 qu'en 2005-2006. Alors que le nombre d'étudiants a progressé de près de 9 % pendant cette période, les dépenses par étudiant exprimées en dollars constants ont diminué de 3,8 %.

Les besoins des cégeps pour offrir des services adéquats, pour entretenir les bâtiments, pour soutenir la vie régionale et pour se développer ont d'ailleurs été estimés à 305 millions de dollars de plus par année par la Fédération des cégeps en 2005.

Les contradictions de Jean Charest

Après le débat sur le régime des prêts et bourses qui a secoué les réseaux collégial et universitaire, c'est l'augmentation de 30 % des droits d'inscription à l'université depuis septembre 2007 qui mobilise, non sans raison, le mouvement étudiant. Les associations étudiantes s'opposent au dégel des frais de scolarité en démontrant le faible poids de ces derniers dans le financement de l'enseignement supérieur. Elles affirment, par ailleurs avec justesse, que les solutions au problème du sous-financement ne peuvent venir que d'un réinvestissement public. Le premier ministre est tout à fait en accord avec ce besoin de réinvestissement puisque le gouvernement du Québec et les organisations syndicales ont demandé, d'une même voix, une augmentation des transferts fédéraux pour l'enseignement supérieur. De retour au Québec, et malgré un début de réinvestissement, Jean Charest a toutefois préféré baisser les impôts et les avantages fiscaux des mieux nantis plutôt que d'investir dans les services publics.

Vers de nouveaux investissements de Québec et d'Ottawa

Plusieurs signaux intéressants proviennent pourtant de Québec et d'Ottawa. Outre les 810 millions de dollars pour les cégeps compris dans le Plan québécois des infrastructures, le gouvernement du Québec prévoit investir 80 millions de dollars pour les cégeps et les collèges privés. Cette somme, répartie sur trois ans, a commencé à être distribuée aux cégeps depuis l'année dernière. C'est en

moyenne 190 millions de dollars de plus par année pour les cégeps jusqu'en 2008, puis 160 millions de dollars par année pour les infrastructures uniquement jusqu'en 2012. Cet argent neuf est le bienvenu, mais il ne permet pas de combler les besoins estimés ni de couvrir les pertes causées par les coupures de 265 millions au cours des années 90.

Du côté d'Ottawa, le gouvernement de Jean Charest prétendait que le rétablissement des transferts fédéraux pour les universités et les cégeps du Québec devait être de plus de 1 milliard de dollars chaque année. Or, le gouvernement Harper prévoit débloquer 187 millions par année à partir de 2008 et le Parti libéral du Québec pourrait bien utiliser cette augmentation des transferts fédéraux à d'autres fins. Notre vigilance sera également de mise pour que cette somme soit équitablement répartie par Québec entre les cégeps et les universités.

Rien n'est encore acquis

Nous n'avons pas traité ici spécifiquement de l'utilisation des récents investissements ni de ceux qui seraient nécessaires. Les enjeux soulevés par le financement public des collèges privés ou la nécessité de financement pour soutenir le développement « vert » des cégeps auraient également pu être abordés. L'enquête sur la tâche et ses suites devra toutefois nous amener à réaffirmer quels sont les besoins spécifiques pour aider les enseignantes et les enseignants à soutenir davantage leurs étudiants. La campagne CSQ pour une éducation publique juste et égale-



Manifestation de la Coalition-cégeps devant l'Assemblée nationale le 12 octobre 2007 pour demander un réinvestissement dans le réseau collégial.

taire, offrira également une bonne occasion pour débattre du financement des cégeps. En attendant, et après avoir tenté de décrypter quelques chiffres, il faut espérer que les gouvernements soutiennent réellement les cégeps. Les choix politiques en faveur de l'épargne-études et des réductions d'impôt à Québec et à Ottawa limitent cette possibilité malgré les récents, mais timides, réinvestissements.

- 1 En 2007-2008, les baisses d'impôts et avantages fiscaux totaliseront presque 300 millions de dollars dont 30 millions pour le nouveau crédit d'impôt épargne-études. Le gouvernement aurait également pu obtenir 1,2 milliard de dollars en récupérant, via la TVQ, la baisse de 1% de la TPS.
- 2 Pour couvrir l'inflation, il est prévu que cette somme augmente de 3 % par année.

Le financement des cégeps en quelques chiffres¹

- **Part des dépenses publiques consacrées aux cégeps et à l'éducation :**
 - ↳ Dépenses publiques en éducation 2006-2007 : 12 797,9 millions
 - ↳ Dépenses publiques pour les cégeps 2006-2007 : 1 475,3 millions
 - ↳ Part du financement public dans les dépenses de fonctionnement des cégeps 2005-2006 : 93 %
- **Évolution des dépenses publiques consacrées aux cégeps et à l'éducation**
 - ↳ PIB consacré à l'éducation 1981-2006 : de 9,3 % à 7,5 %
 - ↳ Dépenses en éducation dans le budget du Québec 1992-2007 : 29,2 % à 25,2 %
 - ↳ Dépenses par étudiant en dollars constants 1990-2006 : 9 337 dollars à 8 984 dollars
- **Coupures, investissements et besoins dans le réseau collégial**
 - ↳ Coupures entre 1990 et 2000 : 265 millions
 - ↳ Investissements :
 - 80 millions par le gouvernement du Québec de 2006 à 2008
 - 810 millions entre 2007 et 2012 dans le cadre du Plan québécois des infrastructures
 - 187 millions par année pour l'enseignement supérieur par le gouvernement fédéral et indexation de 3 % par année
 - ↳ Besoins annuels récurrents : 305 millions²

1 Gouvernement du Québec, Indicateurs de l'éducation, édition 2005 ; Ève Lavoie, « La gestion financière des cégeps » dans *Les cégeps. Une grande aventure collective québécoise*. PUL. 2006.

2 Ce chiffre a été déterminé par la Fédération des cégeps avant les récents investissements.

Harcèlement psychologique

Les multiples causes à l'origine du harcèlement

Dans le dernier numéro de *L'Enjeu Express*, différentes situations de harcèlement psychologique vécues par les enseignantes et les enseignants témoignaient éloquemment de la détérioration du milieu de travail dans les cégeps. Pourquoi avons-nous assisté à une telle dégradation ?



Hugues St-Pierre
Conseiller en relations
du travail, FEC

Pour plusieurs, la détérioration du milieu débute avec le décret de 1982 qui fut précédé par une campagne gouvernementale de dépréciation du travail du personnel enseignant. Le gouvernement soutenait notamment que les enseignantes et les enseignants ne travaillaient qu'environ 15 heures par semaine, durant deux semestres de 15 semaines chacun. Cette sale campagne – est-elle terminée ? - fut suivie par plusieurs autres agressions à la profession. N'a-t-on pas ainsi détérioré le climat du milieu de travail et favorisé indirectement le harcèlement psychologique ?

Des entraves administratives

Le décret de 1982 fut suivi d'une nouvelle philosophie de gestion préoccupée de contrôle, entraînant de multiples politiques pour régler, par exemple, la rédaction des plans de cours, la confection des examens, etc. Ces politiques deviennent de plus en plus contraignantes alors que le gouvernement modifie, en 1993, la Loi sur les collèges pour imposer la mise en place de politiques sur l'évaluation des apprentissages, l'évaluation des programmes et l'évaluation des personnels ; le tout sous le contrôle de la Commission d'évaluation que la loi a aussi imposée. Les directives continuent de se multiplier visant moult sujets allant du mode de production d'un rapport aux modalités de remise des notes. L'imposition de la clause « des 173 heures » engendre ensuite le contrôle d'activités autrefois bénévoles. Elle s'ajoute à tous les autres contrôles qui font que le travail accompli autrefois parfois même avec plaisir, est maintenant réalisé sous la contrainte et crée stress ainsi que frustrations.

Des réformes contraignantes

Outre ces politiques, le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport a imposé plusieurs réformes. La réduction des heures de philosophie et d'éducation physique, la transformation d'heures de littérature en enseignement du français normatif ont marqué une déqualification de l'enseignement collégial et, pour plusieurs, de la valeur de leur travail.

L'imposition de l'approche par compétences comme seule méthode pédagogique attaquait de front l'autonomie professionnelle ; en même temps qu'elle imposait une hausse importante de la charge de travail. L'imposition de l'approche programme a alourdi, quant à elle, encore davantage la charge de travail et a imposé une nouvelle structure, l'équipe programme. Cette dernière s'est d'ailleurs retrouvée en compétition avec la structure départementale, lieu d'appartenance fondamental des enseignantes et des enseignants. Pourtant, tous sont maîtres d'une discipline avant de se rattacher à un programme.

Par ailleurs, la décentralisation de l'élaboration des programmes entraîne, trop souvent au nom d'intérêts particuliers, l'opposition des représentants de disciplines différentes qui luttent pour obtenir des compétences et les cours correspondants, le tout au détriment des disciplines qui donnaient ces cours auparavant. Des pertes d'emplois en résultent, menant parfois à la disparition de disciplines ou de spécialistes, et la diversité culturelle du collège s'en trouve appauvrie. La concurrence entre collègues détériore évidemment le climat de travail de façon importante.

Le rapprochement de la formation technique et professionnelle est un autre chantier imposé sans compensation, sous la menace de coupures de programmes, une autre surcharge

Le harcèlement psychologique n'est pas un effet du hasard, il est le résultat d'une organisation du travail malade. Soignons-la avant qu'elle ne devienne mortelle !



Jérôme Bosh
(1453-1516),
Le Jugement Dernier

de travail. Ajoutons aussi les pressions tacites, toujours plus grandes, pour développer et garder à jour ses connaissances face aux TIC en constante et rapide évolution et face aux exigences toujours plus pointues pour satisfaire les employeurs.

En soi, la seule multiplication des réformes oblige à tellement de renoncements et d'adaptations qu'elle génère non seulement une importante hausse de la charge, mais engendre un grand stress pour chacun, parfois même le désarroi.

Des coupures budgétaires et des attaques aux conditions de travail

Durant toutes ces années, le gouvernement n'a cessé de couper les budgets. Entre autres choses, le non-financement des petits groupes, la fermeture de programmes qui en résulte, la rationalisation de ceux-ci par région, les coupures d'allocations, les gels ou coupures de salaires, ont entraîné frustration, dépit, colère, fatigue et découragement. Cela est d'autant plus vrai que la rémunération offerte au personnel enseignant n'est manifestement pas à la hauteur des efforts qui leur sont demandés.

Même les moins intéressés aux relations de travail ou aux activités syndicales, sont affectés par les multiples lois spéciales. Ces lois ont nié le droit à la négociation et ont coupé les ressources de toutes sortes, notamment en allocation et pour le perfectionnement. Ces lois (décrets de 1972 et de 1982, loi 37 sur le régime de négociation et jusqu'au décret de décembre 2005 ou loi 43) ont abouti à la hausse constante des exigences, au manque d'appui et de moyens concrets et révèlent l'acharnement et l'assiduité avec lesquels le gouvernement manifeste son mépris envers la profession.

Et davantage d'exigences

À tout ceci, il faut ajouter la baisse démographique, le vieillissement du corps professoral, son renouvellement et les divergences intergénérationnelles ou celles portant sur l'engagement professionnel. Nous pourrions également parler de nouveaux mandats que l'on demande subrepticement d'assumer : prévention du suicide, lutte à la drogue et à la violence, accompagnement psychologique, activités de promotion, encadrement d'étudiants moins bien préparés aux études, notamment par le manque de maîtrise de la langue, difficultés croissantes pour la discipline en classe, gestion de la diversité culturelle et religieuse et perte de consensus sur le fonctionnement en société. Et quoi d'autre ?

Des victimes : l'autonomie, le professionnalisme, l'engagement et la santé

Durant les années 70, le réseau collégial était considéré comme un joyau du Québec moderne et les enseignantes et les enseignants étaient encouragés à le développer par un soutien politique et financier important. Les directions des collèges appuyaient leur travail et les laissaient raisonnablement libres de sa réalisation, témoignant de leur respect pour leur professionnalisme.

Aujourd'hui, le personnel enseignant se sent sous surveillance, pressé de toutes parts, indéfiniment corvéable, sans ressources et dévalué. Toutes les politiques, réformes, coupures et nouveaux mandats ont attaqué l'autonomie professionnelle et augmenté la charge de travail sans aucune reconnaissance correspondante. Faut-il s'étonner que plusieurs en perdent le moral, témoignent d'un

trop grand stress, soient malades ou dépressifs ou simplement plus agressifs que normalement ? Comment ne pas s'étonner qu'aujourd'hui, il soit devenu commun de demander un congé sans solde pour alléger une tâche qui menace sa santé !

Tout cela pourrait-il expliquer que les cas de harcèlement psychologique se multiplient ? Voilà ce que l'étude de notre organisation syndicale doit vérifier bientôt pour proposer des mesures de prévention du harcèlement psychologique.

Enseigner au collégial ... portrait de la profession > suite de la page 1

jour. Les principes qui constituent l'assise de l'approche programme sont assujettis à celui de la rentabilité financière du programme. Son organisation pédagogique se fait maintenant dans un but de promotion !

Au regard du perfectionnement et des technologies (TIC), toutes et

tous avez noté, entre autres le manque important de temps et de ressources.

Les administrations délèguent aux départements de plus en plus de tâches de gestion.

L'alourdissement du travail administratif donne le sentiment de reléguer le travail d'enseignement

au second plan alors que les paramètres de la CI sont loin de prendre en compte l'ensemble des tâches désormais dévolues aux enseignantes et aux enseignants.

Si vous avez apprécié l'effort de valorisation de la profession qu'assure le portrait qui vous a été présenté,

vous indiquez que cette valorisation doit s'inscrire dans la réalité de manière concrète. En attendant, de plus en plus d'enseignantes et d'enseignants réduisent volontairement leur temps de travail alors que pour d'autres, une prise de retraite avec réduction actuarielle semble la solution.

Abonnement au site Web de la FEC

Pour recevoir L'Enjeu express, le bulletin électronique de la FEC, vous devez vous abonner au site Web de la FEC www.fec.csq.qc.net. La procédure est simple, il s'agit de vous rendre à la page d'accueil de ce site où vous trouverez une icône intitulée « Abonnement aux nouvelles ». Ensuite, cliquez et suivez la procédure. Ainsi, vous recevrez un message électronique dès qu'une nouvelle édition du bulletin paraîtra. Un outil d'information à la portée de la main ! N'hésitez pas à vous abonner.

De l'école de rang aux « développeurs de formation »

Nous sommes passés, en quelques décennies, de l'école de rang à l'éducation « tout au long de la vie » inhérente à une société du savoir. Prises entre la communauté et le marché, nos institutions collégiales se comportent de plus en plus comme des entreprises de service.



Éric Beauchesne
Enseignant de français au collège de Bois-de-Boulogne et conseiller au Bureau exécutif de la FEC

Dans les sociétés développées incapables de soutenir la compétitivité des coûts de la main-d'œuvre industrielle sur le marché mondial, la planche de salut qui s'offre est la création de produits à valeur ajoutée issus de l'expertise de leur capital humain. Cette mutation de nos sociétés remet en question notre image traditionnelle de l'école. L'expansion des technologies de l'information et de la communication a brisé les limites de temps et d'espace qui s'imposaient naguère. L'école d'aujourd'hui n'est plus liée à un lieu, à une période de l'année ou de la journée. Elle devient une organisation efficace 24 heures sur 24, 365 jours par année, sans limitation géographique autres que les capacités techniques de diffusion.

À l'ère du marché global, devant l'expression d'une demande inédite de « services pédagogiques » dans les pays riches, l'État naguère maître du jeu cède de plus en plus la place à d'autres acteurs et ajuste ses modes de gestion et de financement aux règles du marché. Décentralisation, déréglementation et autonomie des institutions visent à introduire dans les réseaux nationaux la flexibilité souhaitée pour que s'opère la rencontre de la demande et de l'offre, sur le marché de l'économie du savoir. L'époque est aux développeurs et aux démarcheurs. L'institution académique enracinée dans sa communauté cède la place à l'organisation compétitive en positionnement sur le marché.

Une croissance infinie

Selon le discours dominant, la demande de formation est destinée à croître de manière récurrente afin de suivre le rythme frénétique du développement technologique et de la croissance économique illimitée. Devant la variété et la complexité de ces formes de la demande pour des services éducatifs toujours plus pointus et la hausse de leurs coûts de production, la gestion générale de l'offre n'est plus monopolisée par l'État, mais partagée avec des partenaires dont il régule certaines activités et productions. La compétition s'érige en valeur-phare des gestionnaires de l'école à tous les ordres, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Qu'il s'agisse de publicité, de marketing, d'innovations pédagogiques ou technologiques, de liens avec le secteur de l'emploi, de passerelles interordres, de couleur locale ou de style de vie, chaque établissement est désormais

sommé de marchander ses avantages auprès de ses clients potentiels. Réciproquement, l'école accueille les compétiteurs privés en s'ouvrant à la sous-traitance et en marchandant ses ressources humaines ou matérielles auprès de commanditaires à la recherche d'image de marque. Les valeurs entrepreneuriales de l'organisation priment, alors que s'estompe l'esprit institutionnel du service public.

Les conséquences sur le réseau collégial sont lourdes. D'une part, le réseau est morcelé en institutions de plus en plus autonomes, sous-financées selon un mode de distribution favorisant la compétition et dépendantes de subsides alternatifs.

Les rapports de force s'accen-

tuent alors que les institutions urbaines populaires croissent et que les petites institutions régionales périssent. L'organisation pédagogique est en bouleversement quand se diversifie, se segmente et se réseaute la formation offerte. Le développement de l'approche client remet en question la relation maître-élève. Par ailleurs, la volatilité et la spécialisation d'une demande de formation liée au développement de l'emploi dans une société en innovation perpétuelle favorisent le développement de savoirs et de compétences précocement obsolètes. Dans ce monde nouveau qui pousse à la mobilité des capitaux et des personnes, l'éclatement des formations limite néanmoins chaque jour la reconnaissance des acquis et accentue la précarité des diplômes décernés. Alors que les

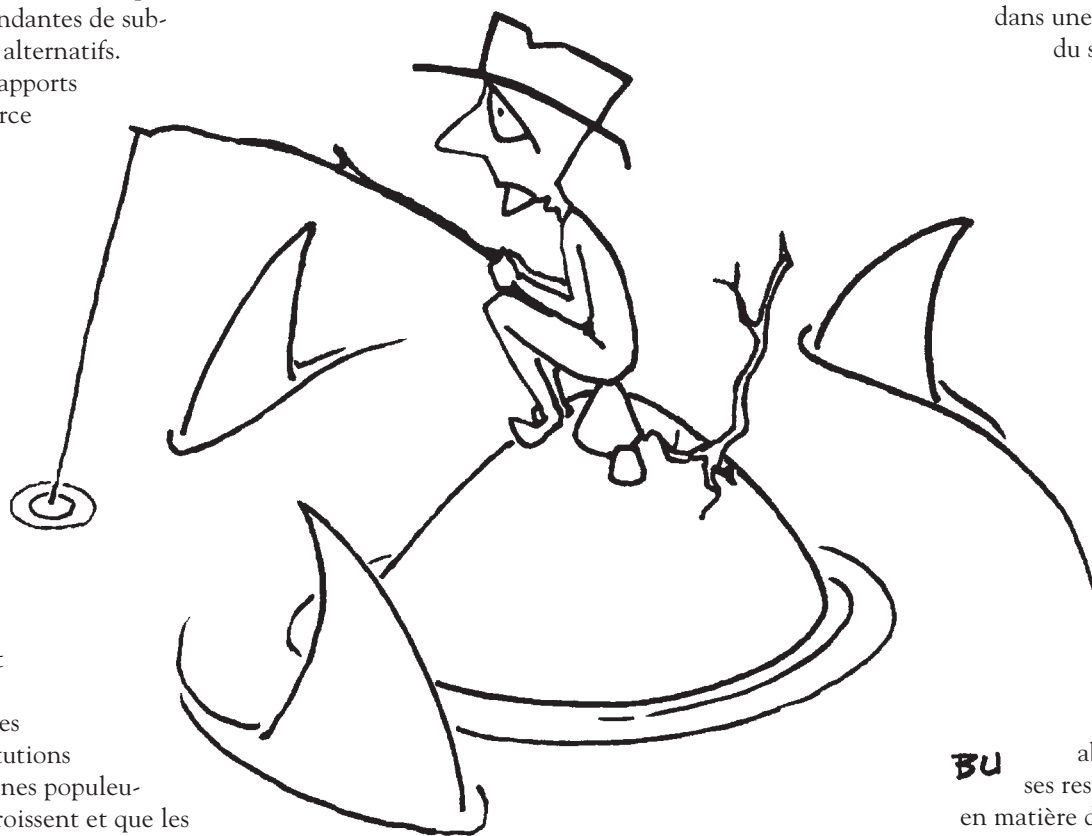
établissements manquent de financement pour assumer leur mission fondamentale, ceux-ci orientent leurs ressources vers des secteurs périphériques comme les communications, le service aux entreprises, les relations publiques et le lobbying.

Les collègues, institutions ou label ?

Il est légitime, dans ce contexte, de s'inquiéter de la manière dont les collèges tentent de concilier deux injonctions aussi contradictoires. D'un côté, ils sont des institutions publiques d'enseignement supérieur, financées à ce titre, et accessibles à toutes et à tous ; de l'autre ils se comportent comme des entreprises de production et de distribution. Aujourd'hui, ce que les organisations publiques placent sur le marché fluctuant du savoir, ce n'est plus seulement un produit pédagogique particulier et périssable adapté à une demande diversifiée et obsolète, mais aussi un label institutionnel, une signature de prestige, un gage d'expertise qui ajoute de la plus-value à une formation de plus en plus standardisée. Les valeurs humanistes de l'institution publique se monnayent sous la forme d'images de marque institutionnelles cautionnant la mise en marché de produits éducatifs souvent élaborés au pied levé par des gestionnaires et des technocrates.

Que faire ?

Si le constat s'impose de la marchandisation de l'éducation dans une économie du savoir, il n'en reste pas moins que



Pêcher en eaux troubles

BU

l'État ne pourra abdicuer toutes ses responsabilités en matière d'éducation publique, compte tenu de l'importance stratégique de pénétrer le marché mondial de la qualification de la main-d'œuvre. Le défi de restaurer durablement la vocation sociale des collèges afin de garantir l'accessibilité et l'égalité des chances est de taille. Cependant, en différer le débat sous prétexte que le climat de compétition actuel semble pallier aux urgences n'est qu'une fuite en avant. Il nous faut agir directement sur nos milieux en incitant par exemple nos établissements à appliquer un code d'éthique condamnant la compétition, mais il nous faut aussi agir globalement en mettant en question l'idéologie de la croissance infinie et le mythe de la saine compétition.

Illustrations : Barbara Uhlé

J'ai vu, j'ai lu, j'ai créé...

Pour bien se faire soigner... ne tombez pas malade !

L'adoption de la loi 33 en décembre 2006 laissait déjà une plus grande place à l'assurance privée et aux PPP dans le système de santé québécois. En novembre dernier, le « Davos de la santé », mais également la Commission Castonguay laissait présager que la tendance est au recours de plus en plus important au secteur privé.

Le film de Michael Moore, *Malade (Sicko)*, ne pouvait pas mieux tomber. L'idée directrice du film est de comprendre pourquoi le cas du système de santé américain est fondé dans une très large mesure sur l'assurance privée. De toute évidence, Moore s'adresse aux Américains en tentant de les convaincre que leur système de santé est inadéquat.

Le réalisateur, au moyen de cas particuliers, montre comment l'assurance privée peut détruire la vie d'individus. Sur le plan financier, il présente des cas de familles ruinées par le fait d'avoir eu à payer leurs soins de santé. Sur le plan de la santé, il constate que les assurances privées sont généralement peu enclines à effectuer les remboursements à la hauteur des soins requis. Cette situation peut conduire les individus à effectuer des choix déchirants. Par exemple, choisir de recoudre la partie cou-



pée de son majeur ou de son annulaire.

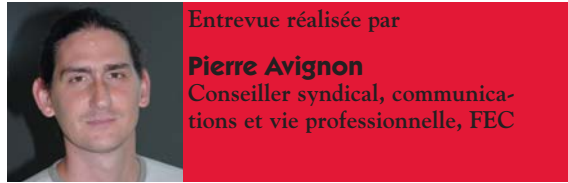
Pire encore, lorsqu'une assurance refuse de payer pour une greffe de moelle pour un cancer des os sous prétexte qu'il s'agit d'un traitement expérimental, il s'agit ni plus ni moins que d'une condamnation à mort. Certains médecins, employés des compagnies d'assurance, obtiennent d'ailleurs des primes lorsqu'ils parviennent à rejeter de nombreuses demandes de prise en charge ou de remboursement !

Pour justifier son propos, Moore fait certainement quelques exagérations, mais chose certaine, il réussit à montrer que le risque du recours à l'assurance privée est réel que l'on soit aux États-Unis ou ailleurs. Un documentaire alarmant, mais très agréable à voir.

Entrevue avec Dominic Fortin

Regard d'Amqui sur la relève enseignante

Dominic Fortin enseigne la sociologie au Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC) à Amqui depuis l'automne 1995. En tant que secrétaire au sein du Bureau exécutif de la FEC-CSQ, il a animé activement le Comité de la relève de septembre 2003 à juin 2007. C'est dans ce cadre qu'il a coordonné la réalisation de différents outils d'accueil et d'intégration des nouvelles et des nouveaux enseignants. Le lancement du documentaire intitulé *Au-delà des apparences, Regards sur la vie syndicale* vient en quelque sorte boucler la boucle du travail initié par Dominic Fortin.



Entrevue réalisée par
Pierre Avignon
Conseiller syndical, communications et vie professionnelle, FEC

Le documentaire souhaite porter des regards différents sur la vie syndicale, au-delà des apparences. De quelles apparences s'agit-il ?

Disons-le d'emblée, le syndicalisme aujourd'hui n'a pas la cote auprès de la population et ce, même chez plusieurs travailleuses et travailleurs syndiqués. Mais curieusement, quand on demande aux gens s'ils souhaitent être syndiqués ou non, une large majorité répond oui. En apparence, on peut y voir un paradoxe mais selon moi ce n'est pas le cas. Les gens sont bien conscients qu'être syndiqués constitue un avantage à bien des points de vue. Cependant, plusieurs en ont contre le syndicalisme en tant qu'institution, c'est-à-dire comme organisation fortement structurée et complexe qui peut apparaître étrange à des néophytes. Les perceptions que l'on véhicule sont parfois sévères, peu nuancées et empreintes de préjugés. Par contre, certaines d'entre elles révèlent les failles de nos pratiques syndicales, ainsi que les carences de nos structures. Ces perceptions forment en fait un mélange à la fois réducteur et révélateur de la vie syndicale.

Pour évoquer cette vie syndicale, on la réduit parfois à une institution repliée sur elle-même qui protège uniquement « ses » membres. Le syndicalisme est également perçu comme un exercice de confrontation, peu propice à la résolution des problèmes. Selon certaines apparences, la vie syndicale se résumerait à des pratiques rigides, fermées aux nouvelles idées. L'organisation syndicale serait enfermée dans un passé « victorieux », sans possibilité de renouvellement, loin de la réalité professionnelle qui nous préoccupe. Apparences ou réalités ? Le débat est ouvert et le documentaire en sera, je l'espère, la « bougie d'allumage ».

Que peut-on retenir de ce documentaire ?

S'il y avait un seul constat à faire après avoir visionné ce documentaire, ce serait sans doute que les perceptions doivent toujours être confrontées à une expérience syndicale réelle. Aller au-delà des apparences, c'est investir le monde syndical, y participer activement, pour réaliser parfois que la réalité est autre, qu'elle est souvent nuancée et riche. La participation au monde syndical peut évidemment offrir l'occasion de confirmer ces perceptions, mais donne également l'opportunité de

transformer de l'intérieur ce monde pour le rendre plus conforme à nos valeurs et à nos attentes.

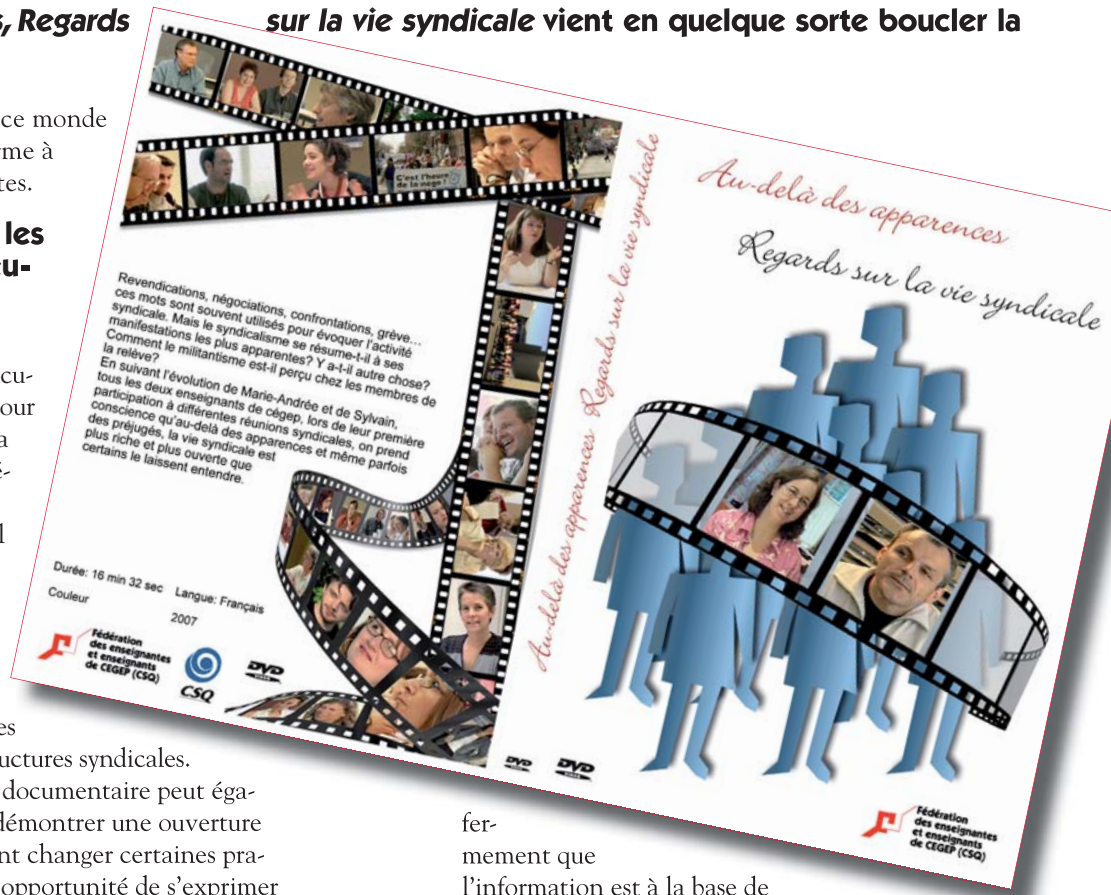
Quelles utilisations les syndicats locaux peuvent-ils faire de ce documentaire ?

Essentiellement, ce documentaire se veut un outil pour enrichir le dynamisme de la vie syndicale locale. En présentant une image riche et nuancée du syndicalisme, il invite au débat sur certains préjugés et sur le sens de l'engagement. Il peut être utilisé de diverses manières. Il peut servir de déclencheur afin d'ouvrir les discussions à propos des structures syndicales.

La présentation de ce documentaire peut également être une façon de démontrer une ouverture aux membres qui souhaitent changer certaines pratiques syndicales. Il offre l'opportunité de s'exprimer tout en valorisant l'implication. C'est aussi un outil favorisant la discussion autour d'enjeux particuliers comme l'exercice de la démocratie, l'implication syndicale, la solidarité intersyndicale, les procédures d'assemblée et j'en passe. Enfin, son utilisation n'a de limites que celles de notre imagination...

Quels sont les autres outils d'accueil et d'intégration qui ont été mis en place au cours de votre mandat ?

Le documentaire complète parfaitement les autres outils développés par le Comité de la relève. En effet, depuis sa création, ce comité a consacré une bonne partie de son énergie à faciliter l'accueil de la relève syndicale en lui offrant d'abord une pochette remplie d'informations utiles à son intégration professionnelle et syndicale. En collaboration avec les services de la CSQ, un document PowerPoint a également été créé dans le but de soutenir une formation sur le « sens de l'engagement ». Cette formation propose une excellente analyse du contexte syndical et social actuel et identifie les problèmes relatifs à la mobilisation des membres et à l'implication réelle à la vie syndicale. Le Comité de la relève s'est aussi impliqué dans la mise en forme du nouveau site Web de la fédération, y voyant un outil d'information important pour les nouvelles et nouveaux enseignants. Le renouvellement du bulletin de la FEC, *L'Enjeu express*, a été une autre des préoccupations du comité qui croyait



fer-
mement que
l'information est à la base de
l'engagement syndical. Bref, je crois que
ces outils contribueront à leur manière à assurer
la relève syndicale au sein de notre fédération.

Quels sont encore les grands défis à relever pour l'intégration syndicale et professionnelle des jeunes enseignants et enseignants de cégep ?

Un des défis à relever est certes de favoriser l'insertion professionnelle tout en permettant l'implication syndicale des nouvelles et nouveaux enseignants. Le syndicat doit être un agent actif de l'insertion professionnelle des membres. Or, les exigences actuelles de la profession enseignante rendent difficiles cette insertion, d'autant plus si on y ajoute des responsabilités familiales. L'action syndicale devient alors une préoccupation bien secondaire. Il faudra donc démontrer, et c'est bel et bien un défi, que l'implication syndicale est au service de l'exercice de notre profession, que la pratique enseignante et la réussite des élèves sont intimement liées et que cette dernière dépend des conditions d'exercice de notre profession. Enfin, un autre défi sera de faire la preuve que le syndicalisme demeure une organisation capable de défendre les conditions d'enseignement susceptibles d'améliorer la réussite des élèves. En relevant ces défis, et ce n'est pas une mince tâche, la FEC incitera les nouvelles et nouveaux enseignants de cégep à prendre en main leur organisation syndicale.

Découvrez la vidéothèque de la CSQ

<http://promotions-videos.csq.qc.net>

Un État sous influence, Les fondations de nos acquis sociaux, Un vent de tempête, Quand le travail devient indécent (le harcèlement psychologique au travail), Nos fonds de pensions et nous, L'éducation : un bien commun, etc. Ces quelques titres des documentaires vidéo produits et réalisés par la CSQ montrent la richesse et la diversité de la vidéothèque que nous souhaitons vous faire découvrir ici. C'est d'ailleurs l'expertise de la Centrale dans ce domaine qui a permis à la FEC de réaliser son document sur la vie syndicale. N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir ces vidéos.

Un état sous influence (2006, 32 min)

Suite à la fermeture du Wal-Mart de Jonquière pour empêcher la syndicalisation de ce magasin, une réflexion sur l'implantation des grandes surfaces telles



Les fondations de nos acquis sociaux (2005, 25 min)

Les services publics que nous avons commencé à bâtir à l'époque de la Révolution tranquille ne sont pas nés de l'opération du Saint-Esprit. Ils ont été l'œuvre de femmes et d'hommes qui ont décidé de moderniser le Québec après tant d'années de grande noirceur et d'obscurantisme. Grâce aux témoignages de militantes et militants syndicaux de cette époque, vous revivrez l'effervescence et le dynamisme de cette période charnière.

que Wal-Mart doit permettre de voir les vrais objectifs de ces entreprises capitalistes et des effets néfastes qu'elles ont dans les villes où elles s'implantent.

Un vent de tempête (2004, 17 min)

Un vent de tempête politique a soufflé très fort sur tout le Québec en décembre 2003. Ce fut, en fait, une véritable tornade libérale qui a tout ravagé sur



son passage démolissant les acquis sociaux et syndicaux en votant des lois rétrogrades adoptées à la vapeur et à la suite d'un bâillon imposé à l'Assemblée nationale.

L'éducation : un bien public (2002, 17 min)

« L'éducation : un bien public » nous parle de l'école comme un lieu d'ouverture sur le monde et de préparation à la vie ; un lieu d'intégration sociale qui donne accès à la réussite scolaire et éducative pour tous les jeunes Québécois.

Campus Ubisoft : quel intérêt pour Matane ?

L'annonce de la création du Campus Ubisoft, le 11 février 2005, avait provoqué stupeur et inquiétude, tant dans l'industrie du jeu vidéo que dans le milieu de l'éducation. Pour les uns, il était inacceptable de puiser à même les fonds publics pour créer un campus logé à la même enseigne qu'une entreprise privée, alors que les autres craignaient que la formation ne soit calquée sur les besoins d'une entreprise précise et que le campus délivre des diplômés « Ubisoft ».

Jérôme Forget

Enseignant en intégration multi-média au cégep de Matane

Sabrina Labrecque Pegoraro

Étudiante au cégep de Matane

L'émergence d'une formation publique en jeu vidéo

Si le Campus Ubisoft a provoqué une onde de choc dans les milieux de l'éducation et du jeu vidéo, il a pourtant reçu une vague d'appuis sympathiques de la part de centaines d'étudiantes et d'étudiants. Celles-ci et ceux-ci pourraient enfin recevoir une formation pertinente et de qualité, sans avoir à déboursier les frais exorbitants qu'exigeaient jusqu'alors les écoles privées offrant de la formation dans ce domaine.

Presque trois ans plus tard, les critiques se font plus discrètes. Les diplômés du Campus n'ont pas tous été embauchés par Ubisoft à Montréal et ont également pu démontrer leur savoir-faire et la qualité de la formation reçue au sein d'autres entreprises, notamment Electronic Arts, Beenox, A2M et GameLoft. Les principaux acteurs du jeu vidéo semblent aussi avoir compris l'importance de l'éducation et de la formation afin d'assurer la pérennité et le développement de cette industrie. L'initiative du site *Web macarriereenjeux.com*, visant à faire connaître les métiers, les compétences recherchées et les programmes d'études disponibles, en témoigne.

Matane, chef de file de la formation montréalaise en jeu vidéo

La création par le cégep de Matane du campus Ubisoft a été la première initiative de formation publique dans le domaine du jeu vidéo

et elle est venue sonner la fin de la récréation pour plusieurs écoles privées qui empochaient depuis des années l'argent des étudiantes et des étudiants. Depuis 2005, plusieurs établissements d'enseignement ont emboîté le pas et compris l'importance de développer ce secteur de formation : l'Université de Montréal, McGill, l'Université de Sherbrooke, le cégep Sainte-Foy, etc.

On est en droit de se demander quels avantages Matane a pu tirer de la création d'un campus en sol montréalais. Si ce n'est d'un grand battage médiatique visant à mettre le cégep de Matane sur la carte, ici, les étudiantes et les étudiants ainsi que le personnel enseignant se demandent encore en quoi ce campus va aider à remettre sur pied un cégep et des programmes en difficulté.

En octobre 2006, les enseignants apprenaient, presque en même temps que les journalistes, que les programmes d'AEC développés pour le Campus seraient offerts comme profils de spécialisation aux étudiantes et aux étudiants du programme de DEC en Techniques d'intégration multimédia. Cela leur permettrait de remplacer la dernière session du DEC par une AEC orientée en jeu vidéo.

Tout en démontrant le manque flagrant de consultation dans ce dossier, le Cégep prouvait néanmoins sa volonté de transférer l'expérience du campus à Matane. Offert en janvier 2007 à une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants (dont un seul issu du DEC en multimédia), la première AEC en jeu vidéo offerte à Matane vient appuyer des demandes parallèles pour l'obtention d'un DEC en Animation 3D et synthèse d'images et pour une accréditation comme Centre collégial de transfert technologique (CCTT) dans le domaine de l'imagerie numérique. Le DEC est obtenu et offert depuis cet automne en autorisation provisoire, le CCTT se fait attendre et des rumeurs

annoncent qu'Ubisoft ouvrirait prochainement un studio à Matane.

Pour le Cégep de Matane, il s'agit d'une énorme entreprise de séduction visant à développer un nouveau secteur économique dans la région. Les dirigeants du Cégep rêvent déjà à l'après-campus : une école nationale du jeu vidéo, des campus Ubisoft à l'étranger, etc.

Et les régions dans tout ça ?

Pendant ce temps à Matane, l'emploi dans le domaine du jeu est inexistant. Alors que notre service de formation continue répond aux urgences d'entreprises basées à Montréal, plusieurs programmes techniques, dans des secteurs où l'emploi en région est possible, voient, d'année en année, leur nombre d'étudiantes et d'étudiants diminuer.

Étant donné le désir manifeste de la part du gouvernement d'investir afin de soutenir les régions et leurs institutions publiques, il aurait été davantage logique de penser à des alternatives concrètes pour la région plutôt que de financer la création d'un campus visant à former une main-d'œuvre pour les grands centres. Voilà un autre exemple d'une logique marchande en éducation : la formation rapide d'une main-d'œuvre bon marché au profit d'entreprises privées financées par les fonds publics.

Ce qui est le plus dommage, c'est qu'aucune concertation nationale n'existe pour la création d'un véritable DEC au secteur technique dans le domaine du jeu vidéo, à l'instar des programmes universitaires développés par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke et McGill. Les AEC sont-elles la seule réponse au développement rapide du secteur des nouvelles technologies ? N'y aurait-il pas moyen pour les cégeps de poursuivre leur mission de former des citoyens à l'esprit critique tout en répondant aux exigences du marché de l'emploi et en permettant l'embauche de leurs diplômés ?

Il est crucial pour le réseau collégial de jeter un regard critique sur ce genre de partenariats privé-public. Ceux-ci sont trop souvent développés sans concertation ni consultation publique, pendant que les cégeps s'abandonnent aveuglément aux diktats du corporatisme des grands centres de Montréal et de Québec.



Le Campus Ubisoft installé dans un immeuble relativement anonyme, au 740 rue Notre-Dame Ouest, en plein centre-ville de Montréal.

Campagne d'animation-consultation en éducation de la CSQ

Si la consultation sur la tâche de l'automne dernier aura permis de connaître avec précision l'ensemble du travail réalisé par les enseignantes et les enseignants de cégep, la campagne en éducation de la CSQ pour une éducation publique juste et égalitaire est une occasion de réaffirmer le sens du travail réalisé au quotidien par le personnel du réseau de l'éducation.

Qu'est-ce qu'un bon système d'éducation ? Qu'en est-il du nôtre ? Quoi faire pour réduire l'écart entre nos attentes et la réalité ? Voilà en résumé les questions auxquelles les membres de la CSQ sont appelés à répondre au cours de cette campagne. Mais il ne s'agit pas de faire table rase des réflexions déjà entamées depuis de très nombreuses années. Ainsi, c'est après avoir rappelé certains constats sur l'accessibilité, la réussite, l'analphabétisme, le financement, la sélection et certaines propositions déjà mises de l'avant que les membres des syndicats sont appelés à se prononcer.

Les pistes de solutions déjà soulevées sont nombreuses : mettre progressivement fin au financement public des écoles privées, ouvrir les projets pédagogiques particuliers à tous les élèves, réduire le nombre d'élèves par classe, garantir une véritable gratuité scolaire, assurer un véritable accès des adultes à la formation, etc. Faire connaître les constats et les solutions mises de l'avant d'une part, et consulter les



membres sur ces solutions ou d'autres propositions d'autre part. Voilà les grands objectifs de la tournée de consultation qui, ultimement, permettra à la CSQ de mieux intervenir dans l'espace public.

Cette vaste campagne doit permettre à notre fédération et à ses syndicats de réfléchir à la place des cégeps dans l'objectif d'égalité des chances de notre système d'éducation, de la prématernelle à l'université. La valorisation de l'éducation au cœur de cette campagne pourra alors être associée à l'amélioration des conditions de travail. Nous invitons donc chaleureusement tous les membres de la FEC à participer activement à cette campagne dans leur syndicat local et dans leur région, lors de la visite de la commission itinérante de la CSQ.

Échéancier

- Novembre 2007 à mars 2008 : consultation des membres dans les syndicats locaux ;
- Mars 2008 à mi-mai 2008 : tournée de la commission itinérante dans les régions pour recevoir le rapport des syndicats locaux et rencontrer les acteurs locaux du réseau de l'éducation ;
- Mai 2008 : présentation des premiers résultats de la campagne au Conseil général de la CSQ ;
- Septembre 2008 : campagne publique d'information.

L'ENJEU EXPRESS

Volume 2, Numéro 2
Janvier 2008

Publication officielle de la Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (FEC-CSQ)

Siège social :
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 354-8535
Courriel : fec@csq.qc.net
Site Web : www.fec.csq.qc.ca

Rédacteur en chef : Pierre Avignon
Comité de rédaction : Nadine Bédard-St-Pierre, Dominic Fortin, Pierre Avignon et Chantal Proulx
Secrétariat : Chantal Aubin
Design graphique : Denis Bernard
Photos et illustrations : Barbara Uhde,

Chantal Proulx et Pierre Avignon
Responsable de la production scriptovisuelle : Louise St-Gelais
Impression : Imprimerie Le Renouveau
Tirage 1500 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Publication imprimé sur du papier recyclé

Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (CSQ)